

La Provence - jeudi 14 avril 2022

Aix-en-Provence

ÉGUILLES

## En colère, le maire met une association à la porte

R.Ct.



En organisant un hommage à l'illustre architecte Jean-Pierre Frapolli, natif des Figons, ce 24 mars 2022, l'association Les Capucines ne pensait pas déclencher une de ces colères implacables dont Robert Dagonne est coutumier. Et pourtant, moins de 24 heures après cette conférence, l'édile en poste depuis 27 ans, prenait la plume pour tancer sa présidente, Emmanuelle Michel.



*Le maire Robert Dagonne n'a pas apprécié la présence du député de la circonscription à une conférence organisée par les Capucines. / PHOTOS LP*

### Ulcéré par la présence du député Laqhila

Le motif de son courroux : la présence à cette conférence du député Modem de la circonscription, Mohamed Laqhila, qu'il a érigé en ennemi personnel. On se souvient qu'en 2018, le maire avait refusé de lui prêter un local pour tenir sa permanence, accusant le parlementaire de soutenir un projet de supermarché Leclerc à Eguiilles et l'accusant de "s'immiscer dans les affaires de la commune". Mohamed Laqhila avait répliqué en campant

toute une matinée sur la place de la mairie.

Au lendemain de la conférence des Capucines, dans un courrier à en-tête, Robert Dagorne reproche donc à l'association d'avoir *"pris le soin"* d'inviter Mohamed Laqhila, *"député de la majorité actuelle et bien évidemment déjà rentré en campagne pour la reconduction de son mandat"*. Et poursuit avec ce rappel à l'ordre : *"Comme je vous l'ai déjà dit, j'entends (sic) une parfaite neutralité du monde associatif occupant les locaux communaux et également dans les actions accomplies."* Ce qui, dit plus clairement, acterait donc le principe selon lequel des élus ou candidats à des élections n'auraient, aux yeux du maire, pas vocation à assister à des événements organisés par des associations d'Éguilles.

## **Les clés du local ou il changera les serrures**

*"En conséquence, la confiance est rompue",* conclut Robert Dagorne avant de prononcer sa sanction : *"Je ne souhaite plus que vous assuriez la gestion de cette salle municipale (des Figons, ndlr). C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir remettre à mon secrétariat les clés dudit local sans me contraindre à en changer les verrous."*

Depuis sa création en 2008, l'association Les Capucines dispose en effet des clés de la salle municipale du hameau des Figons où elle organise régulièrement ateliers, conférences et autres spectacles. Ses membres assurent au besoin le petit entretien de ces lieux éloignés de la mairie centrale.

Jusqu'ici, personne n'avait remis en question ce fonctionnement acté dans une convention. Cette expulsion apparaît d'autant plus brutale qu'aux dires de l'association, le maire avait été convié à cet événement auquel ont assisté son fils et son premier adjoint. Le député Laqhila n'aurait pas été invité à prendre la parole et se serait contenté, selon la présidente des Capucines, de poser une question de béotien aux spécialistes venus commenter la carrière de l'architecte local.

Emmanuelle Michel ne désespère pas de voir le maire revenir sur cette décision et indique que pour l'heure, les réunions de son association se tiendront à son domicile. Du côté de la mairie, malgré nos tentatives, nous ne sommes pas parvenus à joindre Robert Dagorne avant le bouclage de cette édition.